



# Création d'une plateforme européenne visant à lutter contre le travail non déclaré

Position paper – septembre 2014<sup>1</sup>

**Le travail non déclaré en Europe met en péril les idéaux européens en matière de légalité, de sécurité, de solidarité, de justice sociale et fiscale, de libre concurrence des marchés et de libre circulation des travailleurs. Aussi convient-il de saluer la création d'une plateforme européenne visant à lutter contre le travail au noir. L'élimination du travail non déclaré en Europe représenterait un succès considérable.**

**Stefano Palmieri**, rapporteur de l'avis du CESE  
"Travail non déclaré – Plateforme européenne"

## Introduction

L'Union européenne définit le travail non déclaré comme "toute activité rémunérée de nature légale, mais non déclarée aux pouvoirs publics". Il concerne tous les pays de l'Union, même s'il est plus répandu dans certains que dans d'autres, et détériore les conditions de travail, la compétitivité et les finances publiques. Le Comité économique et social européen considère que le moment est venu de sortir ce type d'activités de l'ombre et, partant, d'engager une action pour les combattre.

S'il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur du problème, selon une étude publiée en 2013, l'économie souterraine pèserait, en Europe, plus de 2 100 milliards d'euros<sup>2</sup>. Par ailleurs, il ressort d'une étude<sup>3</sup> conduite par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) qu'au cours des dernières années, près de 20 % des Européens ont exercé un travail non déclaré, qu'il s'agisse de salariés payés en partie de la main à la main ou de travaux effectués pour des membres de la famille ou des amis. Compte tenu de la crise actuelle, il est à craindre que ce phénomène ne s'amplifie: selon Eurofound, il existe une corrélation entre des mesures d'austérité sévères et l'ampleur de l'économie souterraine. Dans le sud de l'Europe, quatre personnes sur dix affirment exercer une activité non déclarée parce qu'elles sont dans l'impossibilité de trouver un travail régulier.

**Le travail non déclaré prive les travailleurs d'une couverture sociale, constitue une menace pour leur santé et leur sécurité, et entraîne une dégradation des normes en matière d'emploi. Il fausse également la concurrence entre les entreprises... En fin de compte, tout le monde y perd.**

**László Andor**, commissaire européen à l'emploi

## Les mesures prises par l'Union européenne

Le paquet «Emploi» de l'UE, publié en avril 2012, précise que la conversion du travail informel ou non déclaré en travail régulier pourrait contribuer à la réduction du chômage. En juillet 2013, la Commission a lancé une consultation des syndicats et des représentants des employeurs qui se sont accordés sur la nécessité de prendre des mesures fermes et coordonnées au niveau de l'UE.

En avril 2014, la Commission européenne a proposé d'instaurer une plateforme européenne visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré afin d'améliorer la coopération entre les États membres. Les inspections nationales du travail, les instances de sécurité sociale, les services fiscaux et les autorités compétentes en matière d'immigration ainsi que les représentants au niveau européen des employeurs et des travailleurs pourront ainsi échanger leurs expériences et bonnes pratiques. L'approche adoptée à l'égard du travail non déclaré dans l'UE est en effet très disparate à l'heure actuelle. Des représentants d'Eurofound, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, et de l'Organisation internationale du travail participeraient à la plateforme en qualité d'observateurs.

**Le flux constant d'informations provenant tant des représentants des partenaires sociaux intersectoriels au niveau de l'Union que des partenaires sociaux des secteurs marqués par une incidence élevée du travail non déclaré, ainsi que des organisations de PME, des professions libérales et de l'économie sociale est le meilleur outil pour orienter la plateforme.**

**Ana Bontea**, corapporteuse de l'avis du CESE  
"Travail non déclaré – Plateforme européenne"

## La position du CESE

Dans son nouvel avis, le CESE se félicite de l'instauration d'une plateforme européenne visant à lutter contre le travail non déclaré, une initiative qui va dans le sens des appels qu'il a lancés précédemment en faveur d'une stratégie coordonnée à l'échelon européen. Le fait que tous les États membres soient tenus de participer à la plateforme permettra à celle-ci de traiter des problématiques telles que la mobilité transfrontière et les travailleurs sans papiers en provenance de pays tiers. Le Comité aimerait que les compétences de la plateforme soient étendues pour lui permettre de formuler des recommandations concernant certaines législations européennes ou nationales, mais reconnaît dans le même temps que la lutte contre le travail non déclaré relève en premier lieu de la responsabilité des États membres.

1. Clause de non-responsabilité: le présent document de synthèse se base sur le projet d'avis du CESE adopté par la section compétente et ne tient pas compte d'éventuels amendements qui seraient introduits lors de la session plénière.  
2. *The Shadow Economy in Europe 2013*, A.T. Kearney, Visa et Friedrich Schneider, PhD, université Johannes Kepler, Linz, Autriche.  
<http://ec.europa.eu/digital-agenda/futurium/sites/futurium/files/futurium/library/Schneider%20-%202013%20-%20The%20Shadow%20Economy%20in%20Europe%20-%202013.pdf>  
3. Données recueillies en 2008.

Selon l'avis du Comité, «il est souhaitable de créer un environnement favorable aux entreprises et aux travailleurs, qui réduise les coûts de mise en œuvre des dispositions, réforme et simplifie les procédures administratives et budgétaires, et améliore les législations relatives au travail, à la sécurité sur le lieu de travail, au travail saisonnier et occasionnel, et aux nouvelles formes de travail». La plateforme ne doit pas se superposer aux initiatives existantes ni être source de lourdeurs administratives supplémentaires ou d'obligations d'information onéreuses.

Le CESE préconise par ailleurs que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile qui peuvent se prévaloir d'une expertise en matière de travail non déclaré participent de plein droit à la plateforme. Il importe également de préparer soigneusement les réunions de la plateforme, de diffuser largement ses conclusions et de veiller à ce que ses activités soient totalement transparentes.

Une série d'instruments seront nécessaires pour lutter contre le travail non déclaré, notamment des incitations fiscales, des contrôles et des sanctions pour contrer les pratiques commerciales déloyales, ainsi qu'une réglementation intelligente qui crée un cadre juridique stable et réduise au minimum les coûts de mise en œuvre. «Les politiques d'incitation fiscale peuvent jouer un rôle important... grâce à l'introduction d'allègements fiscaux récompensant les comportements marqués par le respect des règles et favorisant la régularisation du travail non déclaré».

Les connaissances disponibles sur le travail non déclaré en Europe et les moyens pour le prévenir restent lacunaires. La plateforme devrait mettre en place des procédures de suivi et d'évaluation, et Eurofound pourrait jouer un rôle spécifique dans la création d'une base de données interactive sur les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'Union.

Compte tenu des activités qu'il a déployées par le passé concernant le travail non déclaré, le CESE considère en outre qu'il devrait bénéficier du statut d'observateur au sein de la plateforme. Dans son avis, il souligne la nécessité de sensibiliser le public à ce problème, et la manière la plus efficace pour ce faire consiste à recourir à la société civile et à l'action conjointe du CESE et des conseils économiques et sociaux nationaux.

## Le faux travail indépendant

Le faux travail indépendant diffère du travail non déclaré. Il désigne le fait, pour un travailleur qui exerce une activité en tous points identique à celle d'un salarié, d'être enregistré comme un indépendant et non comme un salarié – généralement pour éviter les coûts de sécurité sociale. La Commission

qualifie ce cas de figure de «travail faussement déclaré»; ses répercussions sont identiques à celles du travail non déclaré, dans la mesure où il est aussi préjudiciable à la protection des travailleurs, à une concurrence loyale et aux finances publiques.

Toutefois, étant donné qu'il n'existe pas, dans l'Union européenne, de définition juridique du travail indépendant, il est difficile d'adopter une stratégie unique visant à lutter contre les abus. Dans un avis de 2013 sur «L'abus du statut de travailleur indépendant», le CESE a appelé de ses vœux une réglementation fiable fondée sur une définition du faux travail indépendant afin de protéger les vrais travailleurs indépendants et les microentreprises contre la concurrence déloyale. La Cour européenne de justice, tout en rappelant la responsabilité qui incombe aux États membres s'agissant du traitement de cette question, a en outre élaboré des lignes directrices concernant les définitions générales du travail salarié et du travail indépendant.

## Portée du problème

Compte tenu de leur caractère hétérogène et complexe, le travail non déclaré et le travail faussement déclaré concernent un large éventail de personnes, des travailleurs familiaux et des travailleurs ne déclarant pas une deuxième activité aux immigrés en situation irrégulière, contraints de travailler au noir. En Europe, le travail non déclaré affecte, à des degrés divers, plusieurs secteurs d'activité, notamment l'agriculture, la construction, le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie, les services de soins et les services domestiques ainsi que les activités de fabrication et de réparation à petite échelle.

Compte tenu de la mondialisation, le phénomène du travail non déclaré ne peut être résolu par l'action isolée des différents gouvernements. L'existence du travail non déclaré est un «facteur d'attraction» potentiel qui encourage l'immigration irrégulière et peut être, pour les personnes se trouvant dans cette situation, l'unique moyen de survie. «La participation des sans-papiers au travail non déclaré est un problème sérieux qui doit être résolu dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre l'immigration irrégulière», affirme l'avis.

Tout en encourageant la coopération entre les États membres, la plateforme jouera un rôle dans la sauvegarde des valeurs européennes de solidarité et de justice sociale, ainsi que des libertés fondamentales de circulation consacrées par l'UE. Pour conclure, l'avis du Comité souligne que le fait de sortir l'économie souterraine de l'ombre peut contribuer à créer des emplois de meilleure qualité et à stimuler la relance économique.

### Pour en savoir plus:

**Avis du CESE:** [www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.search&q=undeclared+work](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.search&q=undeclared+work)

**Plateforme de la Commission européenne:** <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=2055&furtherNews=yes>

**Enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound):**  
[www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef13243.htm](http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef13243.htm) (en anglais)

**Rapport Eurobaromètre:** [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_402\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_402_en.pdf) (en anglais)